Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602020-20260504-04MAI2604-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SAINT-ABRAHAM

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 mai 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 04 MAI à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29 avril 2026.

Présents : Mesdames BERCEGEAY Noëmie, BRULE Clarisse, FÈVRE Béatrice, JUMEL Typhaine, LE NINAN Alexandra, STRICOT Gaëlle, SYLVESTRE Audrey, VILLET Emilie

Messieurs BEY Jean-Marie, CATELION Laurent, COUEDIC Philippe, MILOUX François, PUISSANT Charlie

Absents : Messieurs COUEDIC Jérôme, DUPE Laurent

Absents ayant donné procuration : -

Secrétaire de séance : Madame FÈVRE Béatrice

04MAI26_04 – CCID : délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres

Madame le maire expose

« L'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants, la durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission . Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes :

- 1 agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;
- 3 agents au plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants ;
- 5 agents au plus pour les communes dont la population est supérieure à 150 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux »

Entendu l'exposé de Madame le maire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour :

-DÉCIDE, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms comme suit :

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602020-20260504-04MAI2604-DE

Prénom – NOM	Adresse postale
Clarisse BRULÉ	4 LE PONT JUHEL - 56140 SAINT-ABRAHAM
Jean-Marie BEY	6 LES HAUTS DE ROCHEFORT – 56140 SAINT-ABRAHAM
Noëmie BERCEGEAY	4 IMPASSE LE HERMAND – 56140 SAINT-ABRAHAM
Béatrice FÈVRE	13 LA BOE – 56140 SAINT-ABRAHAM
Philippe COUEDIC	7 LA GRATZ – 56140 SAINT-ABRAHAM
Laurent DUPÉ	36 LE PUY – 56140 SAINT-ABRAHAM
Audrey SYLVESTRE	7 BEAU SOLEIL – 56140 SAINT-ABRAHAM
Daniel MOUSSARD	10 LA BANDE DESSOUS – 56140 SAINT-ABRAHAM
Daniel BOCANDÉ	8 LE MOULIN DE GREHALLET– 56140 SAINT-ABRAHAM
Maurice DUBOIS	8 PERUE – 56140 SAINT-ABRAHAM
Christine LE BRETON	3 LE COIN DE L'OR – 56140 SAINT-ABRAHAM
Hervé PELLERIN	13 LE CHAMP ROCHER -56140 SAINT-ABRAHAM
Gilles SOURGET	1 LA ROSAIE – 56140 SAINT-ABRAHAM
Valérie LE DOUARIN	16 LE CHAMP ROCHER – 56140 SAINT-ABRAHAM
Bernard BONNO	4 LA CROIX SAINT SERVAIS – 56140 SAINT-ABRAHAM
Alain COGARD	2 LE CLOS DES CHENAIS– 56140 SAINT-ABRAHAM
Thérèse DUBOIS	8 PERUE – 56140 SAINT-ABRAHAM
Jean-Marc GOMBAUD	3 LA NOE -56140 SAINT-ABRAHAM
Pascale BOCANDÉ	8 LE MOULIN DE GREHALLET -56140 SAINT-ABRAHAM
COUEDIC Jérôme	22 Le Puy – 56140 SAINT-ABRAHAM
Marie-Françoise MOUSSARD	10 LA BANDE DESSOUS - 56140 SAINT-ABRAHAM
Patricia GOMBAUD	3 LA NOE -56140 SAINT-ABRAHAM
Pascal GUILLEMOT	14 LES HAUTS DE ROCHEFORT -56140 SAINT-ABRAHAM
Philippe LABOUERE	25 LA BOE -56140 SAINT-ABRAHAM

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 04 mai 2026
Le Maire, Gaëlle STRICOT

MAIRIE de SAINT-ABRAHAM
56 (Morbihan)

Le secrétaire de séance